

MOTION

à l'attention de monsieur David FAUCON Maire de BEAUGENCY

La Coordination Syndicale Départementale CGT des services publics du Loiret a pris connaissance de la procédure de mutation interne à l'encontre de Monsieur Sébastien LEPOT représentant du personnel CGT des territoriaux de Beaugency.

Notre organisation syndicale vous a adressé plusieurs courriels demandant une audience qui, à ce jour, n'ont reçu aucune réponse de votre part.

Avec la Coordination Syndicale Départementale CGT des services publics du Loiret,

notre syndicat CGT de

et ses salarié-e-s considèrent que votre décision de procédure de mutation interne à l'encontre de Monsieur Sébastien LEPOT est une mesure discriminatoire qui vise à entraver l'activité de représentation du personnel.

C'est pourquoi nous exigeons :

- L'annulation de la procédure de mutation,
- Le rétablissement d'une situation de travail normal,
- L'arrêt des pressions à son encontre,
- Le respect de son poste,
- L'ouverture du dialogue avec les organisations syndicales

Parce qu'il n'existe pas de démocratie sociale sans droit d'expression dans les entreprises, sans liberté d'adhérer au syndicat de son choix, sans droit et moyen pour le syndicalisme.
Nous demandons le respect du droit syndical et le respect des droits du salarié.

Signature du SG du syndicat

- Copie au maire de BEAUGENCY - dfaucon@ville-beaugency.fr
- Copie à la Directrice Générale des Services de Beaugency - cbretoncolonval@ville-beaugency.fr
- Copie à la coordination Syndicale Départemental des services publics du Loiret - contact@cgtcsdloiret.com